



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 22 avril 2009 — N° 20

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 09.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 26 Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 26.

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 33 Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 33.

Dépôts de documents

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

Une mise à jour du calendrier de l'étude des crédits budgétaires en commissions permanentes.

(Dépôt n° 256-20090422)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 8 avril 2009, a entendu le Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion 2007-2008 et a procédé à la vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2007 à mars 2008. La commission a également tenu des séances de travail le 1^{er} et le 8 avril 2009.

(Dépôt n° 257-20090422)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant la mise en place d'un partenariat public-privé créant le Fonds de développement des jeunes enfants sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 46 citoyens et citoyennes de Montréal, par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles);
(Dépôt n° 258-20090422)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 40 citoyens et citoyennes de la circonscription de Lac-Saint-Jean, par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean).
(Dépôt n° 259-20090422)

22 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 56 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'action citoyenne pour la souveraineté alimentaire.

(Dépôt n° 260-20090422)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. McKay (L'Assomption), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Jour de la Terre qui a pour thématique cette année de stimuler et de valoriser l'action positive à l'égard de l'environnement auprès des individus, organismes et entreprises : la célébration par l'action, le 22 avril et tous les jours!

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

22 avril 2009

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25^e anniversaire du festival Vues d'Afrique qui, bon an, mal an, contribue à atomiser les préjugés ethniques, la xénophobie et le racisme en tenant des activités culturelles pour les tout-petits, les jeunes et les aînés par le biais de la découverte des autres cultures en général, des cultures africaines et créoles en particulier, tout en développant des partenariats entre le Québec et les pays du Sud au plan des industries culturelles.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le cinquième anniversaire de l'Institut du Nouveau Monde et profite de l'occasion pour reconnaître l'excellent travail d'éducation citoyenne qu'il a fait et continue de faire auprès des milliers de jeunes du Québec et d'ailleurs depuis le 22 avril 2004.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Picard, leader du deuxième groupe d'opposition propose :

QUE le député de Shefford soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique.

La motion est adoptée.

22 avril 2009

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- la Commission de l'éducation, afin de compléter l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'entreprendre et compléter l'étude du programme 3, puis d'entreprendre l'étude du volet « Éducation primaire et secondaire » de ce même ministère;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de compléter l'étude des programmes 2, 3, 4 et 6 des crédits budgétaires du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude du programme 6 des crédits budgétaires du ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes, puis d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Sécurité publique;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

À 15 h 14, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Houde-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 avril 2009, à 14 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES